

## Communiqué de presse

# Groupe Bastide optimise le refinancement de sa dette et affiche des critères RSE pouvant bonifier son taux d'intérêt

Caissargues, le 29 novembre 2021 - 17h45 CET – Bastide Le Confort Médical (Euronext Paris Compartiment B : BLC, FR0000035370), **spécialiste de la fourniture de dispositifs médicaux et des prestations de soins à domicile**, annonce avoir procédé à une opération de refinancement à travers le renouvellement par anticipation de son crédit syndiqué. La maturité des tranches du contrat de crédits est désormais fixée à 3 ans avec deux années potentielles supplémentaires à la main des prêteurs. Le montant de la 1<sup>ère</sup> tranche amortissable est fixé à 25 M€ et celui de la seconde tranche remboursable in fine s'élève à 170 M€ contre 50 M€ auparavant. En parallèle, le Groupe a réduit la taille de son crédit renouvelable (Revolving Credit Facility) de 140 à 60 M€ avec cependant la possibilité de mobiliser si nécessaire 20 M€ supplémentaires à travers une clause d'accordéon<sup>1</sup>.

La marge appliquée à ces facilités de crédit sera fonction du ratio de levier du Groupe<sup>2</sup> mais également du respect d'indicateurs RSE définis à partir des piliers de la stratégie du Groupe Bastide en matière d'ESG :

| Pilier ESG  | Indicateur  | Objectif   |
|---|---|--|
| <b>Préserver notre environnement</b>                | Empreinte carbone de la flotte de véhicules             | Réduction de 4,2% par an en ligne avec la trajectoire 1,5°C d'ici 2050 |
| <b>Préserver notre environnement - Impact local</b> | Réutilisation des dispositifs médicaux en seconde vie   | 20% d'augmentation sur la période                                      |
| <b>Ressources humaines/satisfaction du patient</b>  | Formation des employés en matière de compétences métier | 20% d'augmentation sur la période                                      |

Le mécanisme d'indexation mis en place permettra d'ajuster la marge sur son taux d'emprunt à la hausse ou à la baisse en fonction de l'atteinte de ces objectifs.

<sup>1</sup> Une Clause accordéon désigne une disposition particulière dans une convention de crédit, qui permet à une entreprise d'avoir accès à un montant supplémentaire en cas de besoin

<sup>2</sup> Désigné par les dettes financières nettes consolidées à la date du calcul du ratio / EBITDA Consolidé des 12 derniers mois

Le Groupe Bastide a été conseillé dans cette opération par ODDO-BHF qui a mobilisé Société Générale comme Coordinateur du crédit et MLA Bookrunner, NATIXIS comme Coordinateur RSE, agent du crédit et MLA Bookrunner, BNP et CACIB comme MLA Bookrunners.

L'optimisation de ces financements, couplée à deux émissions obligataires de type Euro PP de 25 millions d'euros chacune arrivant à maturité respectivement en 2023 et 2024, laissent au groupe une large latitude financière pour poursuivre son développement au cours des prochaines années, que ce soit pour son développement organique ou pour des opérations de croissance externe.

### À propos de Groupe Bastide Le Confort Médical

Créé en 1977 par Guy Bastide, le Groupe BASTIDE est l'un des principaux acteurs européens dans la prestation de service (location et vente) de Dispositifs Médicaux. Présent dans 5 pays, BASTIDE développe une démarche qualité permanente et s'engage à fournir les dispositifs médicaux et les services associés répondant le mieux aux besoins des patients dans les domaines clés de la santé : diabète, nutrition, perfusion, respiratoire, stomathérapie et urologie. BASTIDE est coté sur Euronext Paris (ISIN : FR0000035370, Reuters BATD.PA, - Bloomberg BLC: FP).

| Groupe Bastide   | NewCap   | NewCap  |
|--|--|---|
| Vincent Bastide<br>Olivier Jourdanney<br>T. +33 (0)4 66 38 68 08 | <b>Relations investisseurs</b><br>Emmanuel Huynh<br>T. +33 (0)1 44 71 20 42<br>bastide@newcap.eu | <b>Relations presse</b><br>Nicolas Merigeau<br>T. +33 (0)1 44 71 94 98<br>bastide@newcap.eu |